



## AUTORISATION PARENTALE POUR JUNIOR COMPETITEUR – Saison 2023/2024

Je soussigné ....., représentant légal de l'enfant que je réinscris ici, reconnais que mon enfant mineur est autonome dans ses déplacements (aller et retour à la séance) (cf encadré en bas à droite)

A ....., le ...../...../.....

Signature du représentant :

ATTENTION : les juniors sont sous la responsabilité du référent du créneau seulement dans l'enceinte de la salle pendant la pratique du badminton et dans la limite des horaires indiqués. En dehors des créneaux horaires sur lesquels les juniors peuvent être accueillis et du lieu de pratique du badminton (en présence d'un entraîneur désigné par le conseil d'administration ou du représentant légal), ceux-ci demeurent sous l'entière responsabilité de leurs représentants légaux.